

# Prononcez-vous pour davantage de protection alpine

Un OUI à la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> revêt une importance existentielle pour la population des Alpes. « [pour-les-alpes-protegeons-le-climat.ch](http://pour-les-alpes-protegeons-le-climat.ch) » est le site internet de notre campagne et veut donner la voix à celles et ceux qui sont directement touchés par le réchauffement climatique dans les Alpes. Car il faut un OUI le 13 juin !



Nulle part ailleurs en Suisse, le changement climatique n'est aussi visible que dans les Alpes. Le sablier sur notre drapeau est le symbole de cette course contre la montre. En parcourant les Alpes, nous remarquons qu'il est grand temps de réagir aux changements très souvent dramatiques.

L'Initiative des Alpes est le porte-parole des Alpes : nous recueillons les voix des personnes directement concernées par le réchauffement climatique dans les Alpes afin de les faire résonner dans toute la Suisse. Vous pouvez, vous aussi, défendre la loi sur le CO<sub>2</sub> en donnant votre avis sur « [pour-les-alpes-protegeons-le-climat.ch](http://pour-les-alpes-protegeons-le-climat.ch) » en images ou sous forme de texte. Chaque voix compte pour un OUI !

Vous trouvez les activités de l'Initiative des Alpes et la possibilité de commander notre drapeau à la page 8. Et bien sûr d'autres infos sur notre site de campagne !



Illustration : Esther Probst

## Comment la loi sur le CO<sub>2</sub> protège le climat

**La loi renforce les instruments déjà en vigueur dans les domaines de la mobilité, des bâtiments et de l'industrie et en introduit de nouveaux en tenant compte de la situation des régions de montagne.**

■ **Les véhicules neufs devront être plus efficaces et émettre moins de CO<sub>2</sub>** : pour la première fois, un objectif de réduction de 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> est fixé pour les nouveaux poids lourds d'ici à 2030.

■ **Les émissions de CO<sub>2</sub> causées par le transport seront compensées** : les importateurs de carburant devront compenser les émissions de CO<sub>2</sub> générées par le trafic jusqu'à 90 %, contrairement à 10 % aujourd'hui. Une majoration sur le prix du carburant est prévue et passera de 5 ct. à un maximum de 10 ct. par litre d'essence et de diesel. Dès 2025, la majoration augmentera de 2 ct.

■ **Le chauffage sera plus respectueux du climat** : dès

2023 et lors du remplacement du système de chauffage, les nouvelles installations de chauffage devront être alimentées presque uniquement par des sources d'énergie non fossiles. Chauffer au mazout ou au gaz naturel ne sera donc possible que dans des bâtiments très éco-efficaces.

■ **La Suisse introduit enfin une taxe sur les billets d'avion** : comme dans la plupart des pays voisins, l'aviation sera soumise à une taxe pour les vols au départ de la Suisse. Elle variera entre 30 à 120 francs selon la distance et classe et pour les vols privés entre 500 et 3000 francs.

■ **La taxe incitative sur le CO<sub>2</sub> perçue sur les combustibles pourrait augmenter** : la taxe de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur le pétrole, le gaz et le charbon par tonne émise sera augmentée tant que les secteurs du bâtiment et de l'industrie n'atteignent pas leurs objectifs intermédiaires de réduction du CO<sub>2</sub>. Plafonnant à 120 francs, elle pourrait passer à 210 francs par tonne de CO<sub>2</sub>.

## « Il y a urgence d'agir maintenant. »

Pour moi, cette neige fraîche, c'est toute ma vie ! J'ai vraiment envie de transmettre ça aux générations futures sans me sentir responsable. Je pense qu'on est arrivé à un moment d'urgence. Si on ne prend pas conscience maintenant qu'il faut faire des efforts, on le regrettera toute notre vie. On sait que c'est maintenant qu'il faut agir. Tous les gens qui aiment la montagne voudront également la préserver.

**Emilien Badoux, snowboardeur et professeur de yoga, Verbier VS**



## « Je me demande ce qu'il restera à nos enfants. »

Le plus flagrant pour moi, c'est quand je monte au glacier de Moiry. Je le voyais déjà fondre alors qu'on faisait l'école de guide il y a 15 ans. On pouvait grimper sur des lames de glace mais maintenant tout est plat. J'ai grandi dans le Val d'Anniviers et en voyant le recul et la fonte de ce glacier, je me demande ce qu'il va rester pour nos ados et nos enfants. On voit vraiment l'effet du réchauffement climatique. On voit encore les traces du glacier, mais il n'est plus là.

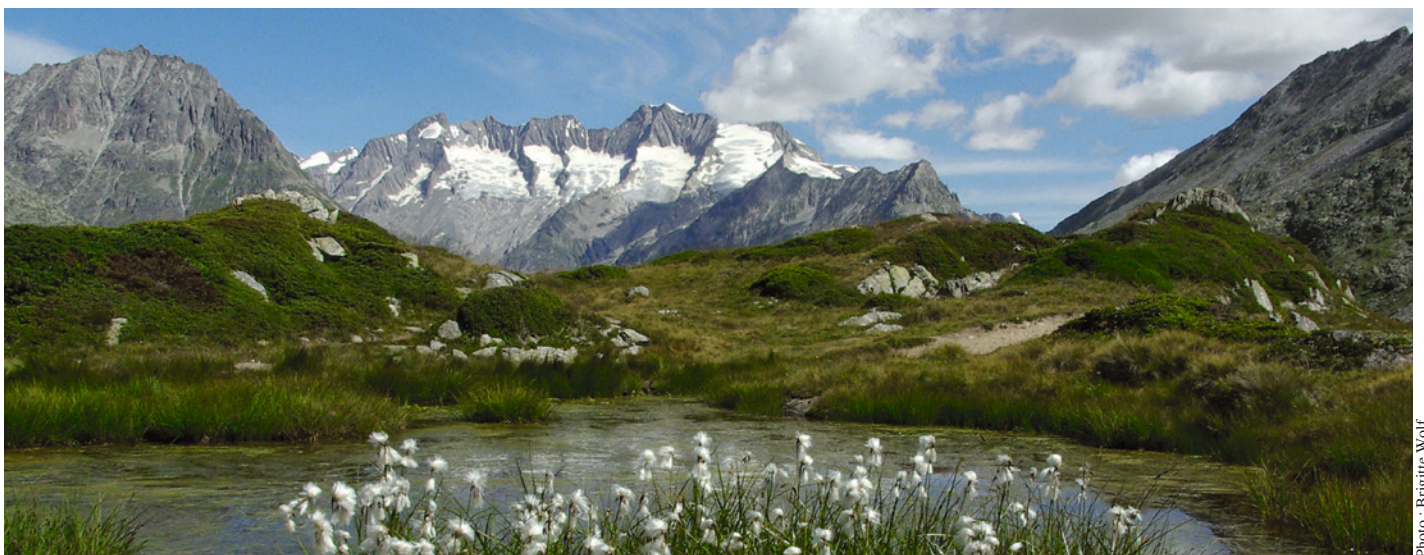
**Esther Larios, guide de montagne et pédagogue, Saint-Jean VS**



## « Nous devons nous préparer au changement climatique. »

Pour pouvoir bénéficier des ressources alpines le plus longtemps possible, les habitants des Alpes doivent connaître les risques du changement climatique, s'y adapter et s'y préparer. La loi sur le CO<sub>2</sub> finance ces mesures d'adaptation avec son nouveau Fonds pour le climat. Grâce à cette loi, la notion de justice climatique est aussi prise en considération, c'est-à-dire qu'une partie du revenu sera redistribué à la population. Cette loi n'a pour moi que des avantages.

**Christel Dischinger, cheffe de projets à la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, Sion VS**



## « Les forêts sont fortement menacées. »



Depuis toujours, la forêt de montagne nous protège des avalanches, des chutes de pierres et de l'érosion. Mais cet environnement croît lentement et il est gravement menacé. Il y a beaucoup trop de gibier par exemple. Il mange les jeunes pousses des arbres ce qui détériore les arbres pour les décennies à venir. L'entretien des forêts et la chute du prix du bois coûtent cher à la commune. Si la forêt de montagne a besoin de protection, c'est avant tout pour notre sécurité !

**Martin Kreiliger, ingénieur forestier, Disentis GR**

## « Un OUI pour des montagnes plus solides et pour le climat. »



Je vote OUI à la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> pour que les dangers comme celui de Felsberg près de Coire ne se reproduisent plus. Le réchauffement climatique provoque la chute de gros blocs rocheux qui roulent jusqu'à notre porte.

Un OUI pour des montagnes plus solides, pour le climat et pour notre existence.

**Flurin Caviezel, musicien et artiste de théâtre, Coire GR**

## « Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard. »



Je vois tous les jours les effets du changement climatique ! Les glaciers fondent, la végétation change et les hivers sont plus doux. Les orages d'été après une période de sécheresse provoquent des inondations, des laves torrentielles et des chutes de pierres. Le manque de neige et la fermeture de routes provoquent des pertes économiques énormes. Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard.

**Anna Giacometti, conseillère nationale et ancienne maire de Bregaglia, Bregaglia GR**

## C'est la population des Alpes qui bénéficiera avant tout de ...

**25% de la population suisse vit dans les régions alpines qui couvrent 71 % du territoire. Cette population est la première touchée par la hausse des températures. La nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> lui sera très bénéfique.**

■ Une diminution des émissions de CO<sub>2</sub> ralentit la hausse dévastatrice des températures.

■ Les régions de montagne recevront des aides pour des mesures d'adaptation : celles qui sont particulièrement exposées recevront des aides financières du nouveau Fonds pour le climat pour mieux se protéger contre les risques naturels. L'argent investi dans les mesures d'adaptation ser-

vira à améliorer la gestion des dangers naturels, la réduction des dommages et la gestion de l'eau.

■ La qualité de l'air s'améliorera, notamment en montagne : la pollution atmosphérique diminuera grâce à l'abandon progressif des combustibles fossiles. Ceci sera particulièrement visible dans les vallées alpines car l'air s'y accumule en raison de la topographie et du phénomène d'inversion des températures qui empêche le brassage de l'air. La population souffrira moins de l'air pollué par des oxydes d'azote et des poussières fines.

■ Les régions de montagne bénéficieront davantage de

## « Le changement climatique est la plus grande menace ! »

Depuis mon enfance je parcours les Alpes, à contrecœur autrefois mais aujourd'hui avec passion. Photographier, camper, faire des tours à ski ou des randonnées sans déranger l'écosystème, c'est important pour moi. Le changement climatique est sans conteste la plus grande menace qui pèse sur notre paysage. J'espère vraiment que ma descendance pourra aussi en profiter. La politique climatique doit passer à la vitesse supérieure.

**Silvan Gnos, photographe et amateur de plein air, Sarnen OW**



## « Le changement climatique est visible depuis longtemps. »

Ça fait déjà des années que nous voyons les effets du réchauffement climatique dans notre village de montagne. La fonte du pergélisol provoque ici des laves torrentielles qui menacent les terres cultivables, les routes et même nos maisons. C'est maintenant qu'il faut développer des stratégies pour s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique, pour la nature et la société.

**Barbara Willener, mère au foyer, Guttannen BE**



## « Nous devons freiner cette évolution. »

La loi sur le CO<sub>2</sub> fixe des objectifs de réduction des émissions polluantes et propose des mesures efficaces et socialement acceptables. Le projet de loi est dans l'intérêt de la population de montagne et assure une protection contre les effets du changement climatique. Notre nature et notre agriculture souffrent. Nous devons freiner cette évolution !

**Christine Bulliard-Marbach, présidente du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et conseillère nationale, Ueberstorf FR**



### ... la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>

**la redistribution des taxes :** la population de montagne, prenant moins l'avion que les régions urbaines, bénéficiera davantage de la redistribution de la taxe sur les billets d'avion et de la taxe incitative sur le CO<sub>2</sub> à travers l'assurance maladie.

■ **L'économie régionale de l'espace alpin sera renforcée :** le CO<sub>2</sub> émis par les véhicules devra être compensé en Suisse à raison de 20%. Ces projets de compensation (efficacité énergétique, gestion du bois, énergies renouvelables) auront un impact positif pour l'emploi dans les régions de montagne et leur économie régionale.

■ **Les énergies renouvelables et les rénovations énergé-**

**tiques seront encouragées :** dans l'espace alpin, le nombre de propriétaires d'un bien immobilier est supérieur à la moyenne suisse. Avec le Programme Bâtiments qui encourage les rénovations énergétiques, passer à un système de chauffage avec des énergies renouvelables, comme la pompe à chaleur ou le bois, sera moins coûteux sur le long terme.

■ **Les régions alpines bénéficieront de véhicules plus économes en carburant :** la population des Alpes dépend plus des transports motorisés puisque les services de transports publics y sont moins nombreux. Grâce à des véhicules plus performants et consommant moins, elle pourra réaliser des économies en termes d'utilisation et d'entretien.